



Accusé d'«apologie du terrorisme » et « outrage au Chef de l'Etat » le journaliste Michel BIEM TONG, promoteur de Human Right News (HURINEWS) et correspondant du Comité de Libération des Prisonniers Politiques (CL2P) au Cameroun est écroué depuis hier jeudi à la prison centrale de Kondengui.

Le journaliste activiste était détenu depuis le 23 octobre dans les geôles du Secrétariat d'État à la Défense (SED) de Yaoundé, mais le Commissaire du gouvernement a décidé de le placer sous mandat de dépôt à la prison de Kondengui

« Michel Bien Tong a été arbitrairement arrêté dans la journée du 23 octobre 2018. Il est depuis cette date séquestré et détenu dans des conditions sanitaires épouvantables, inhumaines... Michel Biem TONG, cyber-journaliste qui a fait une série d'articles pour dénoncer les multiples exactions de l'armée camerounaise dans les zones anglophones du Cameroun, est poursuivi pour « apologie du terrorisme et incitation à l'insurrection », et risque la peine de mort prévue à l'article 2 de la Loi N° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme. L'arrestation et la détention de Michel Biem Tong ne répondent à aucune règle de procédure pénale... Dans le cas de Michel Biem Tong comme dans celui de Joseph Olinga et de Gustave Flaubert Kengne, Nous décrions et dénonçons, les arrestations et détentions arbitraires, les traitements cruels, inhumains et dégradants, le non-respect des droits de la défense (droit de garder le silence, droit de consulter un médecin, droit aux visites, droit à un

conseil, etc », s'est indigné un collectif international de soutien à Michel BIEM TONG